



Division des Examens et Concours

DIEC/15-666-1586 du 06/04/15

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - SESSION 2015 - ORGANISATION DES EPREUVES FACULTATIVES D'ARTS ET ORALES DE LANGUES

Références : Note de service n°2012-038 du 6 mars 2012 – BO n°14 du 5 avril 2012 - Note de service n°2013-174 du 8 novembre 2013 - BO n°43 du 21 novembre 2013

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissements des lycées publics et privés sous contrat - Mesdames et Messieurs les principaux de collèges

Dossier suivi par : Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Fax : 04 42 91 75 02

Je vous adresse en annexe la liste des centres d'examen des épreuves facultatives des disciplines artistiques, des épreuves facultatives orales de langues.

1- Modalités des épreuves facultatives d'arts

1.1 – Calendrier des épreuves :

DATES ET HORAIRES	EPREUVES	SERIES
A PARTIR DE 8 H MARDI 19 MAI MERCREDI 20 MAI JEUDI 21 MAI	Histoire des arts	BCG - BTN toutes sauf TMD
A PARTIR DE 8 H MERCREDI 27 MAI JEUDI 28 MAI VENDREDI 29 MAI	Musique	BCG – BTN toutes sauf TMD
A PARTIR DE 8 H MERCREDI 27 MAI JEUDI 28 MAI VENDREDI 29 MAI	Théâtre	BCG – BTN toutes sauf TMD
A PARTIR DE 8 H MERCREDI 27 MAI JEUDI 28 MAI VENDREDI 29 MAI	Danse	BCG - BTN toutes sauf TMD
A PARTIR DE 8 H MERCREDI 27 MAI JEUDI 28 MAI VENDREDI 29 MAI	Cinéma audiovisuel	BCG - BTN toutes sauf TMD
A PARTIR DE 8 H MARDI 26 MAI MERCREDI 27 MAI JEUDI 28 MAI	Arts plastiques	BCG - BTN toutes TMD ARTS PLAST

1.2 – Documents supports des épreuves facultatives orales d’arts et acheminement des dossiers sur le centre d’épreuves :

Les épreuves orales d’Arts ont pour support un dossier (cf. tableau en annexe).

Les fiches constitutives des dossiers des candidats sont publiées en annexe.

Les supports doivent être visés et signés par le professeur responsable et le chef d’établissement lorsque les candidats ont suivi l’enseignement optionnel au lycée. Les candidats scolaires qui ne suivent pas l’enseignement dans leur lycée présentent les épreuves selon les mêmes modalités que les candidats individuels. Il n’est pas exigé, pour eux, de visa du professeur ou du chef d’établissement pour les pièces du dossier.

Il vous appartient d’informer vos élèves des modalités de passation des épreuves.

N.B. : Les interrogateurs peuvent consulter les dossiers dans les centres d’épreuves le :

- Lundi 18 mai **pour l’épreuve Histoire des Arts,**
- Mardi 26 mai **pour l’épreuve Théâtre**
- Vendredi 22 mai et mardi 26 mai pour l’épreuve **Cinéma audiovisuel.**

2- Modalités des épreuves facultatives orales de langues

2.1 – Calendrier des épreuves :

DATES ET HORAIRES	EPREUVES	SERIES
LUNDI 18 MAI <i>A PARTIR DE 8H</i>	Hébreu	BCG – BTN toutes
MARDI 19 MAI <i>A PARTIR DE 8H</i>	Grec moderne, japonais, russe, portugais, polonais allemand, anglais Catalan	BCG – BTN toutes
LUNDI 18 MAI MARDI 19 MAI <i>A PARTIR DE 8 H</i>	Chinois, Arabe, Espagnol, Italien Corse, Provençal Langues des signes française	BCG – BTN toutes
LUNDI 18 MAI MARDI 19 MAI <i>A PARTIR DE 8 H</i>	Langues et cultures de l’antiquité (latin, grec)	BCG

2.2 – Modalités d’évaluation de l’épreuve facultative de langues vivantes et langues anciennes :

La durée de l’épreuve est de 20 minutes précédée d’un temps de préparation de 10 minutes.

Le niveau attendu en référence à l’échelle de niveaux du CECRL est A2 « niveau intermédiaire ou usuel »

Le candidat présente à l’examineur la liste des notions du programme qu’il a étudiées et les documents qui les ont illustrées. Pour les candidats qui suivent l’enseignement, l’ensemble des documents fait l’objet d’une validation du chef d’établissement ou par délégation du professeur du candidat.

3- Saisie des notes

Les notes sont saisies sur LOTANET à la fin de chaque journée.
Les informations utiles figureront sur les bordereaux de notation
Absents : saisir « AB »

Numéro de saisie

Épreuves orales : numéro de matricule du candidat. Ce numéro apparaît sur :

- la page web lors de la saisie
- les bordereaux de notation.

4- Bordereaux de notation des épreuves orales

Aucun bordereau ne doit être acheminé au Rectorat. L'original reste dans le centre d'examen.
Une copie du bordereau est conservée par l'examineur.

5- Dispositions diverses

Les candidats du BCG et du BTN composent simultanément, mais les bordereaux de notation sont distincts.

Certains candidats sont susceptibles d'être convoqués sur deux centres différents la même demi-journée : s'ils se manifestent auprès d'un chef de centre afin de pouvoir subir une épreuve dans le début de la demi-journée, il appartient au chef de centre de prendre en considération cette demande.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Patrick ARNAUD, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie d'Aix-Marseille

DOCUMENTS SUPPORTS DES EPREUVES FACULTATIVES ORALES D'ARTS ET ACHEMINEMENT DES DOSSIERS

Annexe n° 1

EPREUVES	COMPOSITION DU DOSSIER	DOSSIER OU PARTIE DU DOSSIER EVALUE	ACHEMINEMENT DES DOCUMENTS SUR LE CENTRE	
			DATE	PERSONNE CHARGEE DU TRANSPORT
ARTS PLASTIQUES	- Fiche pédagogique - Le dossier comprend de 3 à 6 travaux choisis par le candidat. Deux d'entre eux sont obligatoirement bidimensionnels et sur support physique. L'ensemble des travaux sont réunis dans un carton à dessin n'excédant pas le format raisin (50X65cm) et 5 cm d'épaisseur. Les travaux en volume, bidimensionnels de très grand format ou ceux impliquant la durée ou le mouvement sont réunis dans un dossier numérique. Le candidat est responsable du bon fonctionnement du matériel informatique requis.	Oui pour la partie travaux sur 12 points	le jour de l'épreuve	le candidat
CINEMA ET AUDIOVISUEL	- Fiche pédagogique - Réalisation individuelle ou collective sur support numérique ou analogique d'une durée de 10 minutes maximum (titre, date, générique, établissement) - Carnet de bord personnel du candidat organisé autour des principales questions cinématographiques en lien avec la réalisation et le travail de l'année.	Non	Le 19 mai	le chef d'établissement d'origine du candidat
HISTOIRE DES ARTS	- Fiche pédagogique - Dossier de 20 pages maximum numérotées annexes comprises. Il contient : • la présentation et l'analyse de 3 ou 4 œuvres, monuments, sites reliés à une des questions du programme limitatif • un commentaire du candidat de 2 pages maximum sur le bénéfice tiré des activités faites en terminale Des documents sonores ou séquences audiovisuelles sous la forme d'un CD – DVD – clé USB peuvent être joints au dossier.	Oui sur 5 points	Le 11 mai	le chef d'établissement d'origine du candidat
MUSIQUE	- Fiche de synthèse	Non	le jour de l'épreuve	le candidat
THEATRE	- Fiche pédagogique - Un dossier de 5 à 15 pages. Il comprend un travail personnel du candidat dans le cadre du projet collectif de la classe, le parcours de spectateur du candidat, un choix des travaux élaborés pendant l'année.	Oui sur 4 points	Le 11 mai	le chef d'établissement d'origine du candidat
DANSE	- Fiche synthétique d'une page maximum. Elle énumère les éléments de la culture chorégraphique de chaque candidat.	Non	le jour de l'épreuve	le candidat

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE ARTS PLASTIQUES

(à remplir par le professeur et à joindre au dossier du candidat)

Année :	Etablissement :
Professeur :	Emploi du temps :
Enseignement obligatoire/Enseignement facultatif (barrer la mention inutile) Effectif total de l'option :	Conditions matérielles :

Description sommaire du travail de la classe (nature et contenu des séances de travail de la classe – recherches et activités communes – rencontres et partenaires éventuels au cours de l'année scolaire)

Signature du professeur

Visa du chef d'établissement

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE CINEMA AUDIOVISUEL

(à remplir par chaque professeur et à joindre au dossier des candidats)

Année :	Etablissement :
Effectif total de l'option :	Emploi du temps :
Professeur et partenaires :	

Liste des élèves présentés (précisez la série)

Nature du projet collectif, démarche suivie :

Questions abordées :

ACTIVITES DIVERSES

Visions et études d'œuvre (titres, auteurs, conditions, etc.) :

Temps accordé :

Réalisation (titre, équipe, etc.) :

Temps accordé :

Interventions de professionnels (noms, métiers, etc.) :

Temps accordé :

Visites (lieu, objet, etc.) :

Temps accordé :

Signature du professeur :

Signature du partenaire :

Visa du chef d'établissement

**FICHE PEDAGOGIQUE CINEMA AUDIOVISUEL
POUR LES CANDIDATS QUI NE SUIVENT PAS L'ENSEIGNEMENT OPTIONNEL**

COMPTE RENDU DU TRAVAIL PERSONNEL DU CANDIDAT

EPREUVE OBLIGATOIRE SERIE LITTERAIRE

**EPREUVE FACULTATIVE TOUTES SERIES GENERALES ET
TECHNOLOGIQUES**

(à remplir par le candidat non scolarisé)

Nom	Prénom
Série	Option : ou option et enseignement obligatoire :

CANDIDATS NON SCOLARISES

Mode de préparation en cinéma audiovisuel :

Conditions de préparation à l'examen (temps passé, lieux de travail, encadrement, etc.)

Compte rendu

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE THEATRE ET EXPRESSION DRAMATIQUE

(fiche à remplir par chaque professeur et à joindre au dossier des candidats)

Nom :	Prénom :
Année scolaire : Etablissement :	Série
Professeurs et partenaires : Effectif total de l'option :	

Description sommaire du travail de la classe Nature, objectifs et déroulement du projet collectif :
Questions abordées :
Activités diverses Recherches personnelles (objets de la recherche – objectifs) :

Spectacles vus :

Modalités de la préparation (à remplir uniquement par les candidats à titre individuel ou les candidats issus d'un établissement hors contrat)

Signature du professeur :

Visa du chef d'établissement

Signature de l'élève :

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE DE SYNTHESE DE L'EPREUVE FACULTATIVE DE MUSIQUE

(Fiche à remplir par le candidat et à présenter au jury lors de l'examen du baccalauréat)

<p>Champ de la production</p> <p>Pratiques musicales d'interprétation et de création</p>		
<p>Champs de la perception</p> <p>Pratiques d'écoute et problématiques étudiées</p>	<p>Vous entourez ci-dessous les problématiques étudiées et indiquerez dans la colonne de droite les principales œuvres travaillées pour chacune d'entre elles.</p>	
	<p>L'œuvre et son organisation **</p>	
	<p>L'œuvre et ses pratiques **</p>	
	<p>L'œuvre et l'histoire **</p>	
	<p>L'œuvre, la musique et les autres arts **</p>	
<p>Autres travaux réalisés : recherche, dossier, exposé, critique de concert, montage d'un concert, etc)</p>		

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE SYNTHETIQUE - EPREUVE FACULTATIVE ARTS - DOMAINE DANSE

(Fiche à remplir par le candidat et à présenter au jury lors de l'examen du baccalauréat)

**Un livret destiné aux candidats est disponible sur le site EPS de l'académie d'Aix Marseille
Rubrique Examen / Epreuve facultative / ART DANSE**

NOM	PRENOM	DATE DE NAISSANCE

Composition chorégraphique

Titre :

Descriptif du projet chorégraphique :

Liens avec les éléments du programme (Voir le bulletin officiel du 30 septembre 2010) :

Activités autour de la danse durant l'année de terminale

Recherches personnelles, exposés, rencontres avec des artistes, spectacles fréquentés, participation à des événements artistiques au sein du lycée ou en dehors, etc.

BACCALAUREAT GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

FICHE PEDAGOGIQUE HISTOIRE DES ARTS

Option Facultative, toutes séries

Session

Académie de

Nom, prénom du candidat :

Etablissement Nom du lycée : Rue : Ville : Code postal : Tél : Fax : Courriel : Nom du proviseur :	Professeur coordonnateur Nom : Prénom : Discipline :		
	Equipe d'enseignants		
	Nom	Discipline	Nombre d'heures

		Thématiques du programme et questions limitatives	
		Le patrimoine des sept merveilles du monde à la liste du patrimoine mondial	Création artistique et pratiques culturelles dans le monde, de 1939 à nos jours
Problématique et principales œuvres étudiées, par domaine artistique	Arts visuels		
	Arts du son		
	Arts de l'espace		
	Arts du spectacle		
	Arts du langage		
	Arts du quotidien		
Activités et partenariats	Sorties		
	Conférences / rencontres		
	Voyages		
	Projets de classe		
Activités, sorties projets personnels en histoire des arts (y compris TPE s'il y a lieu)			

Signature du proviseur
et tampon de l'établissement

Signature du professeur coordonnateur

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2015

EPREUVE FACULTATIVE D'ARTS - SPECIALITE THEATRE

Départ.	CENTRES EPREUVES		Mardi 27 mai		Mercredi 28 mai		Jeudi 29 mai		Nombre total de candidats	Etablissement et communes d'origines des candidats	Transmission des dossiers pour le 11 mai au centre d'épreuve
			Candidats	Jurys	Candidats	Jurys	Candidats	Jurys			
05	GAP	Lycée Briand	13	1	12	1	-	-	25	Lycée David Neel (<i>Digne</i>) Lycée les Iscles (<i>Manosque</i>) Lycée Briand (<i>Gap</i>) Lycée Altitude (<i>Briançon</i>) Lycée Romane (<i>Embrun</i>) Lycée Villars (<i>Gap</i>)	Lycée Briand
13	MARSEILLE	Lycée Chevreul Blancarde	74	3	70	3	69	3	213	Marseille Aubagne La Ciotat	Lycée Chevreul Blancarde
	SALON DE PCE	Lycée l'Empéri	68	4	68	4	71	4	207	Bouches du Rhône (<i>hors Marseille, Aubagne, La Ciotat</i>) Vaucluse	Lycée l'Empéri

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2015
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS			CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général	
			26/5	27/5	28/5	19/5	20/5	21/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5		
Digne	Clg Gassendi	C															9			9		
		J															1					
	Lycée David Neel	C							14	10											24	
		J							1	1												
	Lycée PG de Gennes	C	9	8																	17	
		J	1	1																		
Manosque	Lycée Esclançon	C	10	9	9												24				52	
		J	1	1	1												1					
	Lycée les Iscles	C														19					19	
		J													2							
Sisteron	Lycée Paul Arène	C															7	7			14	
		J															1	1				
Embrun	Lycée Romane	C	9	5																	14	
		J	1	1																		
Briançon	Clg les Garcins	C															10				10	
		J															1					
Gap	Lycée Villars	C	9	9	7																25	
		J	1	1	1																	
	Lycée Briand	C									13	12					18	16			59	
		J									1	1					1	1				
Avignon	Lycée Mistral	C							14	5					24	27					70	
		J							1	1					3	3						
	Lycée Philippe de Girard	C															30	26	25		81	
		J															1	1	1			
Carpentras	Lycée Victor Hugo	C															33				33	
		J															1					
	Lycée Fabre	C	20	20	19																	59
		J	2	2	2																	
L'Isle sur sorgue	Lycée benoît	C															22				22	
		J															1					
Orange	Lycée l'arc	C							14	4											18	
		J							1	1												
	Clg Jean Giono	C															16	16			32	
		J															1	1				
Cavaillon	Lycée Dauphin	C	36	36	32																104	
		J	4	4	4																	

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2015
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS			CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général		
			26/5	27/5	28/5	19/5	20/5	21/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5			
Apt	Lycée de Gaulle	C	10	10													11			31			
		J	1	1														1					
Aix en Provence	Lycée Zola	C	39	36	20															95			
		J	4	4	4																		
	Lycée Cézanne	C							28	25							24	27			104		
		J							2	2							3	3					
	Lycée Vauvenargues	C																		23	23	24	70
		J																		1	1	1	
	Lycée Sacré cœur	C							14	11													25
		J							1	1													
	Clg Mignet	C																		15			15
		J																		1			
Clg Saint Eutrope	C																		24			24	
	J																		1				
Gardanne	Lycée Fourcade	C																	17			17	
		J																	1				
Luynes	Lycée Duby	C	36	36	32														20	19		143	
		J	4	4	4														1	1			
Bouc Bel Air	Clg Brassens	C																	15	17		32	
		J																	1	1			
Salon	Lycée l'emperi	C	18	18	12							68	68	71								255	
		J	2	2	2							4	4	4									
	Clg d'Arbaud	C																	17	17		34	
		J																	1	1			
Arles	Lycée Montmajour	C	18	18	14														20			70	
		J	2	2	2														1				
Istres	CEC Maison de la danse	C															21	23				44	
		J															3	3					
Martigues	Lycée Lurcat	C	27	27	18														16	19		107	
		J	3	3	3														1	1			
Marignane	Clg Georges Brassens	C																				0	
		J																					
	Lycée Genevoix	C							28	28	18											74	
		J							2	2	2												

BACCALAUREATS GENERAL ET TECHNOLOGIQUE - Session 2015
EPREUVES FACULTATIVES DISCIPLINES ARTISTIQUES

Ville	Etablissements	(*)	ARTS PLASTIQUES			HISTOIRE DES ARTS			CINEMA			THEATRE			DANSE			MUSIQUE			Total général	
			26/5	27/5	28/5	19/5	20/5	21/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5	27/5	28/5	29/5		
Marseille	Lycée Pagnol	C	79	79	76																234	
		J	8	8	8																	
	Lycée Perier	C												16	32	22						70
		J												4	4	4						
	Lycée Marseilleveyre	C								28	28	16							26	24		122
		J								2	2	2							1	1		
	Lycée Saint Charles	C	68	63	60																	242
		J	7	7	7																	
	Lycée Thiers	C																	20	24		44
		J																	1	1		
	Lycée Montgrand	C																	20	19	21	60
		J																	1	1	1	
	Lycée Victor Hugo	C				66	58	22														146
		J				6	6	6														
	Lycée Saint Exupéry	C								42	42	38										122
		J								3	3	3										
	Lycée Daumier	C																	25	24		49
		J																	1	1		
	Lycée notre dame de sion	C	27	27																		54
		J	3	3																		
Lycée chevreul Blancarde	C											74	70	69							213	
	J											3	3	3								
Clg Roy d'Espagne	C																	21			21	
	J																	1				
Clg les bartavelles	C																	26			26	
	J																	1				
Aubagne Clg Sarraute	C																	21	21		42	
	J																	1	1			
La Ciotat Clg les matagots	C																	21			21	
	J																	1				
TOTAL			415	401	299	66	58	22	168	157	82	155	150	140	16	125	145	527	272	70	3268	

(*) C = Candidats J = Jurys

EPREUVES FACULTATIVES ORALES DE LANGUES REGIONALES, LANGUES ET CULTURE DE L'ANTIQUITE, L.S.F.

Ville	Etablissements	(*)	CATALAN		CORSE		L.S.F.		PROVENCAL		LATIN		GREC		Total général
			19/5	18/5	19/5	18/5	19/5	18/5	19/5	18/5	19/5	18/5	19/5	18/5	
Digne	Lycée David Neel	C							13						13
		J						1							
	Lycée P.G. Gennes	C									32		6		38
		J									2		1		
Gap	Lycée Villars	C									48		6		54
		J									3		1		
Carpentras	Lycée Fabre	C							41		101		12		154
		J						3		6		1			
Avignon	Lycée René Char	C							11		72		9		92
		J						1		5		1			
Aix en Provence	Faculté de lettres	C	3												3
		J	1												
	Lycée Vauvenargues	C						32	22		122		39		215
		J						2	2		8		3		
Salon	Lycée l'emperi	C							18		52		12		82
		J							1		4		1		
Arles	Lycée Montmajour	C						32	26		32		5		95
		J						2	2		2		1		
Martigues	Lycée Lurcat	C							26		56		4		86
		J							2		4		1		
Marseille	Lycée Artaud	C						24	48		163		54		289
		J						3	3		11		4		
	Lycée Chevreul Blanc.	C				32	16								48
		J				2	1								
	Lycée Périer	C						48			212		50		310
		J						4			13		3		
	Lycée Victor Hugo	C		32	27										59
		J		2	2										
TOTAL			3	32	27	32	16	136	205	0	890	0	197	1538	

(*) C = Candidats J = Jurys

EPREUVES FACULTATIVES DE LANGUES VIVANTES ETRANGERES

Ville	Etablissements	(*)	GREC MODERNE 19/5	CHINOIS		JAPONAIS 19/5	HEBREU 18/5	RUSSE 19/5	PORTUGAIS 19/5	ARABE		ESPAGNOL		ITALIEN		ALLEMAND 19/5	ANGLAIS 19/5	POLONAIS 19/5	Total général
				18/5	19/5					18/5	19/5	18/5	19/5	18/5	19/5				
Manosque	Lycée Esclangon	C												11					11
		J												1					
Gap	Lycée Villars	C										6							6
		J										1							
Avignon	Lycée Mistral	C			36						27								63
		J			3						2								
	Lycée René Char	C										12		12					24
		J										1		1					
Carpentras	Lycée Fabre	C											29	7					36
		J											2	1					
Orange	Lycée l'arc	C										11							11
		J										1							
Aix en Provence	Faculté de lettres	C	7															6	13
		J	1															1	
	Lycée Vauvenargues	C										37		48	7				92
		J										3		3	1				
Marseille	Lycée Artaud	C										14		75	9	34			132
		J										1		5	1	2			
	Lycée Périer	C					67					16		78					161
		J					4					1		6					
	Lycée Victor Hugo	C		47	59	36		42	33	46	45								308
		J		3	4	3		3	2	3	3								
TOTAL			7	47	95	36	67	42	33	46	72	16	80	78	175	23	34	6	857

(*) C = Candidats J = Jurys